

# LA FRONDE CONTRE LES BANDITS MANCHOTS\*



**L**e plus grand casino de France ! Sur 14.000 mètres carrés, on y trouvera baccara, black-jack, roulette et surtout un demi-millier de machines à sous. Voilà ce que promet la mairie de Toulouse. La création d'un établissement de jeux ne figurait pas dans le programme du candidat Douste-Blazy lors de la campagne des municipales de 2001. Pourtant, le maire Douste-Blazy en a lancé la procédure en novembre 2002. Son successeur Jean-Luc Moudenc la poursuit avec la même obstination. Le casinotier désigné, le groupe Accor - Barrière, voulait faire vite, le Capitole aussi : pourquoi attendre plus longtemps de mettre en service les machines à sous, cornes d'abondance pour ceux qui les possèdent, tonneaux des Danaïdes pour ceux qui y jouent ?

Bruno Vincens  
Illustration : Molomolo

Les bandits manchots produisent 91% du chiffre d'affaires des casinos. Or, un établissement ne peut les installer qu'au bout d'un an d'existence, selon les termes de la loi. Pendant ce laps de temps, seuls les jeux de table sont autorisés et ceux-ci ne génèrent que d'assez faibles recettes. Alors la mairie a imaginé un incroyable tour de passe-passe, totalement inédit : pendant la construction du casino définitif sur l'île du Ramier, on édifierait à la va-vite un casino provisoire sur l'hippodrome de la Cépière. Dès son ouverture, le casino définitif pourrait ainsi mettre en activité les fameuses machines à sous.

Le scénario semblait bien ficelé. Sauf que la procédure de désignation du casinotier a été cassée à plusieurs reprises pour vice de forme. Le casino provisoire n'a pas ouvert ses portes fin 2004, ni en 2005. Peut-être pendant l'été 2006. Surtout, le Capitole n'avait pas prévu que des Toulousains refuseraient ce paradis artificiel, ce monde enchanté du tapis vert et des rutilantes machines à sous. Et que se leverait une fronde contre les bandits manchots.

**20 % DE SUICIDE CHEZ LES PERSONNES « ADDICTES »**  
La mairie a avancé ses arguments : le casino et sa salle de spectacle créeront, selon elle, 200 à 300 emplois et l'établissement reversera 2 à 3 millions d'euros dans les caisses municipales. Pour autant, l'opposition au projet se poursuit, stigmatisant l'emplacement choisi pour le casino définitif : à la place de l'ancienne école de chimie, détruite par l'explosion d'AZF, et en bordure de Garonne. C'est-à-dire sur un site Seveso et en zone inondable. Pour échapper aux crues du fleuve, le bâtiment

**LA MAIRIE DE TOULOUSE VEUT FAIRE CONSTRUIRE UN CASINO À CÔTÉ DU QUARTIER D'EMPALOT. POUR LES OPPOSANTS AU PROJET, LES POPULATIONS EN DIFFICULTÉ RISQUENT DE PERDRE LEURS MAIGRES RESSOURCES DANS LES MACHINES À SOUS.**

serait construit sur pilotis. Marie-Christine Couthenx, de l'association « Casino à Toulouse, non merci », s'inquiète : « Les riverains refusent l'afflux de voitures sur l'île du Ramier que provoquerait un casino. A la place, nous demandons la création d'un espace vert ». Surtout, le casino définitif s'élèverait à proximité du quartier Empalot. Les adversaires du projet dénoncent les risques d'addiction au jeu que feraient peser les machines à sous. Les habitants du quartier Empalot, où le taux de chômage s'élève à 33%, vont-ils dilapider leurs maigres ressources en voulant décrocher le mythique jack-pot ? Vont-ils s'ajouter aux 400.000 personnes qui, en France, sont dépendantes du jeu et surendettées ? Le taux de suicide chez les personnes dépendantes au jeu atteint 20%. Selon le sociologue Jean-Pierre Cormerais, « les bandits manchots ont produit une nouvelle catégorie de joueurs, compulsifs, hypnotisés par la machine. Chacun est persuadé qu'il va dominer le hasard, le destin. La machine à sous est un jeu rapide et cette rapidité contribue à l'accoutumance, au vertige. Le jeu devient obsessionnel ». Pour le conseiller municipal d'opposition, François Simon (Alternatifs), « avec ce casino, le maire spéculé sur les pertes des joueurs pour créer un impôt déguisé. » Stéphane Dupraz, conseiller municipal PCF : « Nous ne sommes pas une ligue de vertu. Nous ne refusons pas le casino pour des raisons morales mais pour des raisons de santé publique ». Pour le moment, le permis de construire du casino définitif n'a pas été délivré, alors que la demande a été déposée à l'été 2005. Les opposants au projet n'ont pas perdu espoir. Ils font circuler une pétition, distribuent des tracts, organisent des réunions publiques dans le quartier d'Empalot. Pour eux, il s'agit de briser le miroir aux alouettes.

\*machines à sous

## LA RÉSISTANCE S'ADRESSE À VOUS : « CRÉER C'EST RÉSISTER, RÉSISTER C'EST CRÉER »

vidéo en ligne :  
www.alternatives-images.net  
Illustration : Tim Bastian

### L'APPEL DES RÉSISTANTS

Au moment où nous voyons remis en cause le socle des conquêtes sociales de la Libération, nous, vétérans des mouvements de Résistance et des forces combattantes de la France Libre (1940-1945), appelons les jeunes générations à faire vivre et retransmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle.

Soixante ans plus tard, le nazisme est vaincu, grâce au sacrifice de nos frères et sœurs de la Résistance et des nations unies contre la barbarie fasciste. Mais cette menace n'a pas totalement disparu et notre colère contre l'injustice est toujours intacte. Nous appelons, en conscience, à célébrer l'actualité de la Résistance, non pas au profit de causes partisans ou instrumentalisées par un quelconque enjeu de

pouvoir, mais pour proposer aux générations qui nous succéderont d'accomplir trois gestes humanistes et profondément politiques au sens vrai du terme, pour que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais : nous appelons d'abord les éducateurs, les mouvements sociaux, les

**ARTICLE 35 DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN 24 JUIN 1793 QUAND LE GOUVERNEMENT VIOLE LES DROITS DU PEUPLE, L'INSURRECTION EST, POUR LE PEUPLE ET POUR CHAQUE PORTION DU PEUPLE, LE PLUS SACRÉ DES DROITS ET LE PLUS INDISPENSABLE DES DEVOIRS.**



A L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU 60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE, ADOPTÉ DANS LA CLANDESTINITÉ LE 15 MAI 1944, TREIZE RÉSISTANTS DE LA PREMIÈRE HEURE ONT LANCÉ UN APPEL POUR QUE LA FLAMME DE LA RÉSISTANCE NE S'ÉTEIGNE JAMAIS. LES MÉDIAS DOMINANTS ONT REFUSÉ DE PUBLIER CE TEXTE. EN RÉACTION, CET APPEL A ÉTÉ FILMÉ PAR « ALTERNATIVES : IMAGES », UN COLLECTIF DE CINÉASTES.

collectivités publiques, les créateurs, les citoyens, les exploités, les humiliés, à célébrer ensemble l'anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 : Sécurité sociale et retraites généralisées, contrôle des « féodalités économiques » droit à la culture et à l'éducation pour tous, une presse délivrée de l'argent et de la corruption, des lois sociales ouvrières et agricoles, etc. Comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes sociales, alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée ? Les responsables politiques, économiques, intellectuels et l'ensemble de la société ne doivent pas démissionner, ni se laisser impressionner par l'actuelle dictature internationale des marchés financiers qui menace la paix et la démocratie. Nous appelons ensuite les mouvements, partis, associations, institutions et syndicats héritiers de la Résistance à dépasser les enjeux sectoriels, et à se consacrer en priorité aux causes politiques des injustices et des conflits sociaux, et non plus seulement à leurs conséquences, à définir ensemble un nouveau « Programme de Résistance » pour notre siècle, sachant que le fascisme se nourrit toujours du racisme, de l'intolérance et de la guerre, qui eux-mêmes se nourrissent des injustices sociales. Nous appelons enfin les enfants, les jeunes, les parents, les anciens et les grands-parents, les éducateurs,

les autorités publiques, à une véritable insurrection pacifique contre les moyens de communication de masse qui ne proposent comme horizon pour notre jeunesse que la consommation marchande, le mépris des plus faibles et de la culture, l'amnésie généralisée et la compétition à outrance de tous contre tous. Nous n'acceptons pas que les principaux médias soient désormais contrôlés par des intérêts privés, contrairement au programme du Conseil national de la Résistance et aux ordonnances sur la presse de 1944. Plus que jamais, à ceux et celles qui feront le siècle qui commence, nous voulons dire avec notre affection : « Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ».

### Signataires :

Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guingouin, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Ségué, Germaine Tillion, Jean-Pierre Vernant, Maurice Voutey.